

# Technologies

- La commissaire Jourova annonce une législation contre la désinformation d'ici la fin d'année.
- Selon l'avocat Étienne Wery, il faut créer une armée cybernétique européenne.
- La Chine et la Russie sont très actives au niveau de l'ingérence à l'étranger.



La Russie avait soutenu le camp du "leave" lors du Brexit.

*“Via des faux comptes, les services secrets russes diffusent des informations visant à accentuer les divisions communautaires. Cela peut être des informations du genre: 72% des impôts sont payés par les Flamands.”*

Étienne Wery  
Avocat associé chez Ulys

contre ce phénomène. Il s'agit de millions de messages envoyés chaque minute par des robots.”

Selon Étienne Wery, une législation est néanmoins nécessaire pour s'attaquer aux messages plus classiques envoyés par des personnes isolées. “Cela a plutôt bien fonctionné avec le terrorisme, explique-t-il. Cela peut aussi fonctionner avec les messages révisionnistes. Mais il ne s'agit pas des problèmes principaux.”

Par ailleurs, la commissaire Jourova s'est félicitée du succès du combat mené contre la désinformation dans le cadre de l'épidémie de Covid-19. Comment va-t-elle concrètement s'y prendre pour s'attaquer plus largement aux fake news d'ici la fin d'année? Contacté, le service presse de Vera Jourova n'a pas répondu à nos sollicitations.

Dans une interview au *Financial Times*, elle avertit cependant qu'être trop vis-à-vis des géants du Web aurait un effet contre-productif. Pourquoi? En étant trop strict, les plateformes risquent d'utiliser l'intelligence artificielle pour débusquer les discours de haine, ce qui serait le début du contrôle du vocabulaire utilisé par les gens. Ce danger avait été mis en lumière par George Orwell, rappelle la commissaire.

Laurent Lambrecht

## Greenpeace pourrait contester l'aide belge à Brussels Airlines

■ L'ONG reproche à l'État belge de ne pas avoir mis de clauses environnementales contraignantes dans son aide publique.

L'action est assez inédite. Greenpeace a engagé une procédure de référé aux Pays-Bas pour contraindre le gouvernement néerlandais de mettre fin à l'aide financière apportée à la compagnie aérienne KLM. En cause? Selon l'ONG, cette aide n'est pas accompagnée de conditions environnementales “suffisantes”.

En Belgique, Greenpeace “n'exclut pas” de faire de même. “Le dossier est à l'étude et il n'est pas impossible que nous suivions l'exemple néerlandais”, nous explique l'ONG. Concrètement, Greenpeace pourrait ainsi prochainement contester en justice l'aide accordée par la Belgique à Brussels Airlines. Pour rappel, la compagnie belge a reçu un prêt de 290 millions d'euros de l'État pour faire face à la crise du Covid-19. Or, contrairement à d'autres États comme l'Autriche, la Belgique n'a pas mis de conditions environnementales “contraignantes” à cette aide. Ce que dénonce Greenpeace.

La plainte néerlandaise a-t-elle une chance d'aboutir? Devant les caméras de la télévision publique NOS, le ministre néerlandais des Finances, Wopke Hoekstra, a dit accueillir un éventuel procès “avec confiance”. Selon lui, la Commission européenne a déjà jugé cette aide “tout à fait acceptable”.

*“Le dossier est à l'étude et il n'est pas impossible que nous suivions l'exemple néerlandais.”*

### Greenpeace Belgique

L'ONG va contester en justice l'aide accordée par les Pays-Bas à la compagnie KLM. Avant la Belgique?

Le ton est plus incisif du côté de l'ONG. “Le gouvernement néglige de conclure des accords stricts pour que KLM réduise la pollution”, déclare, dans un communiqué, Dewi Zloch, spécialiste du climat et de l'énergie chez Greenpeace aux Pays-Bas. “Ce plan de sauvetage alimente la crise climatique, brisant le devoir du gouvernement néerlandais de protéger ses citoyens.”

“Un arrêt des vols de moins de mille kilomètres”

L'enjeu est énorme aux Pays-Bas, où l'État a accordé, en juin dernier, une aide de 3,4 milliards d'euros, sous forme de prêts, à la compagnie néerlandaise, membre de l'alliance Air France-KLM, pour lui permettre “d'affronter la crise” liée au Covid-19.

À l'époque, KLM avait indiqué que cette aide publique était associée à “des engagements de la compagnie en matière de développement durable”, sans donner plus de détails. Greenpeace souhaite notamment que le gouvernement mette en place un plafond d'émissions de CO<sub>2</sub> pour l'entreprise, qui “doit être réduit chaque année”. “Une aviation plus durable ne sera pas accomplie avec les mesures lentes qui sont actuellement en place”, dénonce Dewi Zloch, plaçant pour l'arrêt des vols de moins de mille kilomètres.

Le gouvernement de La Haye a jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre pour entamer des discussions avec Greenpeace, précise l'ONG.

R. Meu.